

## Club inter-régional Sud-Ouest Plans de Paysage

Réunion technique n°5 – 16 octobre 2017 – Toulouse (Haute-Garonne)

### Préambule

Cette cinquième réunion du club inter-régional Plan de Paysage sud-ouest est organisée avec l'arrivée des nouveaux lauréats 2017 d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine. C'est l'occasion d'une véritable acculturation des nouveaux territoires au fonctionnement du club. La mixité des participants (représentants des lauréats, DDT, DREAL) contribue à un regard croisé sur les problématiques paysagères et sur les manières d'aborder la réalisation d'un plan de paysage.

Lors de cette séance, après un rappel à destination des nouveaux lauréats des finalités du club sud-ouest et des outils du club national Plan de Paysage, un tour de table permet de situer les problématiques de chacun, quelle que soit sa posture et l'avancement du (des) plan(s) de paysage.

Dans un second temps sont abordées par le CEREMA les avancées méthodologiques au niveau national.

L'après-midi est consacré à l'expression libre des lauréats 2015 et 2017, les premiers évoquant leurs difficultés et leur avancement, les seconds précisant leurs attentes.

### Rappel sur les finalités du club

Voir la présentation sur le club sud-ouest et les outils du club national en PJ. Les 16 territoires lauréats sur les deux grandes régions.



## Tour de table rapide

### *Les lauréats*



#### **Laurent Bazerques – CC Aure-Louren – lauréat 2015**

Le plan de paysage (lauréat 2015) est réalisé sur le périmètre de l'ancienne intercommunalité (9 communes). Les phases 1 et 2 sont terminées. La troisième phase étant en tranche conditionnelle, il convient de l'affermir, ce qui sera le cas cet automne. Le travail sur le plan d'actions devrait permettre une finalisation des études à l'été 2018.

#### **Nicolas Darcange – CC Lomagne gersoise – lauréat 2015**

Le diagnostic (un peu long) a été finalisé, intégrant une phase concertation, des entretiens, des balades paysagères avec  $\pm$  de succès. L'esquisse des OQP est en cours.

Regret d'une certaine démobilité des élus de la CC, en dehors de ceux porteurs. Il conviendrait de recentrer le PP pour relancer la dynamique auprès des élus, en privilégiant leur contact plutôt que la concertation ouverte de la population.

#### **Lydie Fourcade – CC Neste-Barousse – lauréat 2017**

Plan paysage pourrait être le volet paysager du PLUi. Un grand intérêt des élus pour la démarche. Une multiplicité et une similarité des études menées sur un territoire relativement modeste (tourisme, GEMAPI ...). Un travail d'analyse paysagère a été réalisé sur une partie du territoire avant la fusion des intercommunalités. Voir comment étendre la démarche à l'échelle de la nouvelle CC.

#### **Clémentine Rouzard – CC Pyrénées vallée des Gaves – lauréat 2017**

Nouvelle CC liée à la fusion de 4 CC. Beaucoup de chantiers en même temps. Rédaction CCTP

pour un SCoT, un PCAET (volontaire) et un double plan de paysage (Parc National travaille sur son territoire de compétence avec financements européens). Recherche de mutualisation des démarches en vue d'une cohérence. PP doit aboutir à un projet de territoire.

### **Florence Leplé – PNR de Millevaches – lauréat 2017**

Petit projet de PP sur les 7 communes de la vallée de la Diège. Mobilisation des élus recherchée. En recherche de cahier des charges en vue de construire son propre CCTP. Volonté d'initiation d'un observatoire et une mobilisation des habitants autour de paysages de qualité. Cadre général SCoT très vaste.

### **Sylvia Labèque – SYSDAU – lauréat 2017**

Le PP arrive dans une phase de mise en œuvre du SCoT, avec une traduction opérationnelle dans les PLUi. L'agglomération bordelaise a une forte attractivité (+ 12 000 hbts / an), d'où une pression sur les espaces agricoles et naturels (72 % sont protégés). Urgence du plan de paysage à associer au PCAET, aux programmes sur l'eau (inondation, ressource ...). Travail sur le foncier (conciliation aménageuse). Problématique touristique et patrimoine culturel. Travail aussi sur les interfaces et lisières urbaines, sur la valorisation des territoires viticoles.

Portage fort par les élus de la métropole, avec appui du SYSDAU.

### **Laure Bene – Vallée de l'Hérault – lauréat 2017**

Travail actuel sur la définition du cahier des charges. Disposer des retours d'expériences des autres territoires. De gros enjeux démographiques liés au développement autour de Montpellier. Territoire sous pression. Démarche au-delà du GSF (10 communes) sur 27 communes.

## ***Les partenaires (DDT, PN, DREAL, CEREMA)***

### **Pascal Andrey – DDT du Tarn**

Correspondant paysage de la DDT. A suivi le PP du Grand Albigeois, finalisé en 2016. Utilisation de la démarche pour le PLUi, avec des réserves sur la retranscription dans le PADD (simplification extrême).

### **Sophie de Stoppeleire – DREAL Nouvelle-Aquitaine**

Référente paysage sur la région.

Pays Marennes Oléron est très intéressant sur la problématique du recul du trait de côte. Celui du pays Ouest Creuse a fait l'objet d'une présentation au niveau régional la semaine précédente. Ceux de Pyrénées-Atlantique n'ont pas abouti.

Les deux lauréats des Deux-Sèvres (bocage Bressuirais et Thouarsais) ont une problématique de transition énergétique et sur les aménagements de production d'énergie renouvelable (éolien, photovoltaïque). Recherche de qualité.

Chance d'avoir des équipes paysage comme en Gironde. Appui possible et recommandé des paysagistes conseils.

### **Bastien Exbrayat – CEREMA Méditerranée**

AMO Plan de Paysage avec suivi des territoires du sud-est en lien avec la DREAL.

### **Nadia Aubry – CEREMA Est**

Pilotage de l'AMO Plan de Paysage (8 personnes) pour le compte du Bureau des Paysages du MTES.

### Isabelle Jardin – DREAL Occitanie

CMT-IS du Gers. Politiques paysagères, avec le PP de la Lomagne gersoise, un dossier 1 % paysage sur la RN 124, les observatoires photographiques des paysages. Intéressant de mettre en œuvre un observatoire à l'occasion des PP (sur le PP de la Lomagne gersoise, toutes les photos sont géo-référencées avec un descriptif thématique).

### Pascale Lasserre – DDT hautes-Pyrénées

Chargée de planification et correspondante paysage. Lien entre PLUi et PP. Mobilisation des élus de Neste-Barousse avec l'appui du paysagiste-conseil.

### Pierre Lapenu – Parc National des Pyrénées

Chargé de mission SIG. Actions du PNP sur le suivi et l'accompagnement des plans de paysage.

### Thierry Buisnière – DDTM de Gironde

Référent paysage de la DDTM. Appartient à une unité paysage et aménagement durable. Suivi du PP de Bordeaux. Grande attente de cette démarche novatrice agro-paysage rapportée au périmètre du Sysdau avec l'appui des APCE.

### Geneviève Sasia – DREAL Occitanie

CMT-IS des Hautes-Pyrénées. Lien entre urbanisme et paysage.

## Le club national et les avancées méthodologiques

### ***Groupe de travail « Elaborer des plans de paysage pour la transition énergétique », atelier du 9/12/2016 à la DREAL ARA (Lyon)***

Voir la présentation du CEREMA en PJ.

### ***Séminaire annuel du club plan de paysage du 11 juillet 2017***

Cartographie des différents lauréats PP, profils des lauréats. Voir la présentation.

### **Pistes annoncées sur les enjeux et les synergies entre les territoires lauréats**

Lauréats travaillant sur une articulation entre planification et paysage, avec un engagement dans l'opérationnalité. Articulation des différentes échelles de planification avec les OQP définis dans les PP. Exemples du SCOTAM, le SYSDAU, de Saint-Brieuc.

Peut-être concernée la réalisation des OAP sur la base des OQP. Exemples de Dunkerque, Grenoble, le Pays d'Iroise.

Complémentarité avec des démarches de préservation (vallée de l'Hérault) sur l'ensemble du territoire, paysages protégés ou du quotidien. Exemple de Muré-Erigné, porte d'entrée d'Angers. Retrouver un équilibre.

Des objectifs de recompositions d'intercommunalités, le paysage pouvant contribuer au travers des unités paysagères à une identité commune. Exemple du PNR de la Chartreuse, de la CC de Matheysine ou de Neste-Barousse.

Gérer les contrastes, avec des territoires très urbains et ruraux (Maripa-Soula en Guyane, Dunkerque, Pays d'Iroise).

Paysages en mutation et au-delà, avec notamment la transition énergétique (SM pays de Santerre, Vallée des Gaves, SCOTAM) et la valorisation de friches, permettant de relancer une dynamique. S'adapter au changement climatique (Dunkerque), quelles infrastructures pour demain ? Le

développement d'ENR (Thoursais, Bressuirais).

Le paysage pour changer le regard, avec la recherche d'une fierté, d'une image, d'une culture commune.

Pour la concertation, utilisation de nouveaux outils d'expression du PP, au travers de la modélisation 3D (Maripa-Soula, golfe de Saint-Tropez) pour passer de la conscience au projet. Ateliers locaux en Guyane et Guadeloupe (cafés paysages ...). Organisation de soirées festives (PNR de Chartreuse). Mise en place de plates-formes d'échanges, collaboratives (Grenoble). Approches artistiques, promenades, randonnées ... Réfléchir à l'évaluation et à l'observation des paysages (Golfe du Morbihan, PNR de Millevaches).

La question plus générale de l'évaluation des plans de paysage, de l'évaluation des actions liés aux plans de paysage reste totale. Des tests vont être entrepris par le CEREMA sur des territoires volontaires (4 territoires).

### **Atelier « Se lancer dans un plan de paysage »**

Voir la présentation

### **Atelier « Aborder la phase de mise en œuvre d'un plan de paysage »**

Voir la présentation

### **Développements du club national**

Élaboration des fiches sur le retour d'expérience sur les actions de plans de paysage finalisés.

Volonté de développement des clubs régionaux sur le modèle du club sud-ouest.

Pas d'évolution sur les groupes de travail au niveau national. Peut-être organiser des GT thématiques récurrents au niveau régional ? Mobilisation difficile des territoires engagés dans les PP. Parmi les thématiques à aborder, la question de l'agriculture et des actions dans ce monde peu sensibilisé au paysage. Les actions paysage peuvent être ressenties comme de nouvelles contraintes. Actions au travers des associations ?

## **Expression des lauréats 2013 et 2015**

### ***17-Pays de Marennes-Oléron (Sophie de Stoppeleire – DREAL NA)***

Le PP sert dans le cadre de l'élaboration du SCoT, de la submersion marine et de l'application de la loi Littoral. Le PP n'est pas fini.

### ***23-Pays Ouest Creuse (Sophie de Stoppeleire – DREAL NA)***

PP finalisé avec beaucoup d'actions de médiation, de concertation. Actions parfois fines comme la plantation d'un verger communal et valorisation de l'arbre sur les exploitations agricoles (replantation de haies avec des écoliers et l'association prom'haies).

L'action sur la valorisation des fruitiers (poiriers palissés sur les murs des maisons) s'est déroulée avec l'ethno-botaniste de l'équipe du PP mais sur un territoire voisin.

Voir le plan d'actions : <http://www.pays-ouestcreuse.fr/architecture-paysage/fiche/le-programme-dactions-du-plan-de-paysage-est-en-ligne-.htm>

### ***32-Lomagne gersoise***

Le groupement mené par François Bonneaud a l'habitude de ce type de prestation. Une forte appropriation du territoire au travers d'un diagnostic long (9 mois) sur tout le territoire. Comment

valoriser ce diagnostic très complet ? Réutilisation pour le PLUi ? Reportage photos très complet avec géo-référencement des images et mots clé..

Des outils pour l'implication des acteurs, avec des entretiens individualisés, des balades paysagères (réussite médiocre avec en moyenne 10 personnes par balade, malgré une large information). Restitution auprès des élus plutôt passifs.

Information par la presse, par un site facebook, par une lettre du plan de paysage. Le PP a été lancé comme un outil de médiation préalable aux démarches de planification. Problème d'implication large des élus. Seuls quatre sont moteur.

Voir les éléments du plan de paysage : <http://www.lomagne-gersoise.com/Paysage>

## **65-Véziaux d'Aure**

Elaboration d'un PLUi valant ScoT sur l'ensemble de la CC (47 communes). Le PP sur les 9 communes de l'ancienne CC a été initialisé sur les bases d'un travail de préfiguration du Parc National des Pyrénées. Ce PP devait servir au PLUi de l'ancienne CC.

L'approche est faite volontairement à l'échelle de chaque commune, avec des paysages très marqués.

Etude lancée en septembre 2016. Importance de la capitalisation préalable à la rédaction du CCTP. Nécessité de mettre l'accent sur les OQP et le plan d'actions. Le groupement retenu intègre un paysagiste ayant travaillé sur l'atlas départemental des paysages. La concertation est laissée à la discrétion des collectivités. Phase de diagnostic sur 2-3 mois avec un consensus général, avant fusion des CC.

Ce PP a permis de faire évoluer certains élus avec une conscientisation du paysage et des effets d'un urbanisme trop extensif. Limitation des zones d'extension. La différence d'approche entre les élus des Véziaux d'Aure et les autres est flagrante, la plupart voulant garder leurs zones d'expansion urbaine issues de vieux POS ...

L'engagement de la phase 3 du PP permettra de développer des actions autres que celles liées à la planification.

## **81-Grand Albigeois (Pascal Andrey – DDT du Tarn)**

La retranscription du PP par l'Auat dans le ScoT est limité à une phrase laconique de prise en compte ... le PLUi n'est, quant à lui, pas assez territorialisé, avec une cartographie trop édulcorée.

Certains élus se sont bien approprié la démarche mais pas tous. Certains élus présents depuis longtemps ont du mal à changer de regard. Parler de paysage, c'est apparaître pour un écolo.

Certaines actions peuvent trouver un écho localement :

- Révision du RLPI
- Retrouver des accès aux rives du Tarn, sensibilisation
- Réhabilitation des zones d'activités, avec l'effet vitrine des premiers bâtiments
- Chemin en belvédère
- Alimentation d'un observatoire photographique

En attente des OAP du PLUi et du règlement pour évaluer les retombées réelles du PP.

Voir les éléments du plan de paysage : <http://www.grand-albigeois.fr/1436-les-documents-du-plan-de-paysage.htm>

# Expression des lauréats 2017

## ***Les éléments de cadrage et le CCTP***

Voir la présentation en PJ.

### ***19-PNR de Millevaches***

Prestation mixte paysagiste-photographe en partie en régie par le PNR. Animation d'ateliers par des spécialistes thématiques du PNR et le bureau d'études (?). Animation sur le long terme par le PNR.

### ***33-Bordeaux***

Pilotage par le SYSDAU de la démarche avec une équipe dédiée et l'appui de compétences externalisées. Le PP ne sera pas confié à un prestataire extérieur, le SYSDAU ayant une reconnaissance par les élus.

Il s'agira d'une démarche expérimentale reposant sur des thématiques identifiées :

- Paysages
- Filières agricoles, agronomes, pédologues, géomorphologues, compensation agricole
- Biodiversité et milieux humides
- Archéo-géographie
- Sociologie
- Photographie (lien entre paysage et usagers)
- Conciliation aménageuse

Une mission juridique sera lancée afin de voir la transcription possible dans les PLU.

Quelques difficultés probables dans la démarche :

- Concertation difficile avec la population à l'échelle de la métropole
- Approche spécifique du traitement des lisières urbaines avec les espaces agricoles (viticulture)

Les besoins exprimés vis-à-vis du club sont les retours d'expériences, d'approches particulières.

### ***34-Vallée de l'Hérault***

Grand Site de France qui vient de s'étendre pour passer de 5 à 10 communes. Portage par une des trois CC le composant. Renouvellement du label devant CSSPP cette semaine. Enjeu fort des communes des abords sous pression du desserrement de Montpellier. Il s'agit bien de travailler sur les paysages du quotidien, sur l'écrin du GSF, à l'échelle des unités paysagères. 27 communes sont concernées. Début de rédaction du CCTP, la prestation étant externalisée.

Besoins d'actions concrètes notamment la reconquête des paysages d'entrée de ville. Un ScoT validé et l'autre en cours de finalisation (Cœur d'Hérault). Question budget difficile avec 55 k€ + 10k€. Est-ce suffisant ?

Un recrutement d'un Architecte-paysagiste conseil est programmé. Il suivra la démarche de PP et son animation.

Recherche retour d'expérience sur les BE travaillant sur les plans de paysage et sur les compétences requises pour ce type de démarche.



## 65-Vallée des Gaves et Neste-Barousse

Enclenchement au travers d'échanges avec la DDT et les Véziaux d'Aure pour bénéficier de cette expérience

### Suites du club

La prochaine rencontre du club plan de paysage sud-ouest devrait se dérouler en avril 2018, sur Toulouse. Des propositions de dates seront faites sourant février 2018.

### Participants

Grand Albigeois	Denis RAYSSEGUIER excusé
Lomagne gersoise	Nicolas DARCANGE
Labastide-Murat	Jérémy CHOUKROUN (PNR du Quercy) excusé
Véziaux d'Aure	Laurent BAZERQUE (CC Aure-Louron)
Canigó	Florian CHARDON (Grand Site de France Canigou) excusé
PNR de Millevaches	Florence LEPLE
Pyrénées Vallées des Gaves	Clémentine ROUZAUD
Neste-Barousse	Lydie FOURCADE
Vallée de l'Hérault	Laure BENE
Aire métropolitaine bordelaise	Sylvia LABEQUE (Directrice SYSDAU)
	Luana GIUNTA (Paysagiste du SYSDAU)
Bocage bressuirais	Anne FONTENAUD excusée
	Anne-Lise BROUARD excusée
CC du Thouarsais	Morgan LE BOT excusée
Parc National des Pyrénées	Pierre LAPENU
DDT	Pascal ANDREY - DDT du Tarn ( <i>Grand Albigeois</i> )
	Pascale LASSERRE - DDT des Hautes-Pyrénées
	Thierry BUISSIERES - DDTM de Gironde ( <i>SYSDAU</i> )
	Christophe SABOT - DDT du Gers ( <i>Lomagne gersoise</i> ) excusé
	Nathalie CABRIE - DDT du Lot ( <i>Labastide-Murat</i> ) excusée
	Laurent BOUSCARY - DDT du Lot ( <i>Labastide-Murat</i> ) excusé
CEREMA	Nadia AUBRY (CEREMA Est)
	Bastien EXBRAYAT (CEREMA Méditerranée)
DREAL Nouvelle Aquitaine	Sophie DE STOPPELEIRE (référente paysage régionale)
DREAL Occitanie	Sylvie BROSSARD-LOTTIGIER (Cheffe de division)
	Isabelle JARDIN (CMT-IS Gers)
	Geneviève SASIA (CMT-IS Hautes-Pyrénées)
	Alain GUGLIELMETTI animateur

### Pièce jointe

Présentation DREAL/CEREMA